

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 03813 Numéro SIREN : 850 135 989 Nom ou dénomination : HM BATIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2024 sous le numéro de dépôt 60233

SASU « HM BATIMENT »
Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle

Au capital de : 4 000€

Siège social : 32, RUE DE PARADIS

2024 S 060233

Bureau 118-P

75010 PARIS

RCS Paris 850 135 989

**Greffe du tribunal
de commerce de Paris**
Acte déposé le :

16 MAI 2024

Sous le N° :

RAPPORT DE GESTION PRESENTE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 Juin 2023

Monsieur,

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux dispositions légales et statutaires, pour vous présenter notre rapport sur la situation de la Société ; vous commenter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; les soumettre à votre approbation et en affecter les résultats.

INFORMATION

Les documents et renseignements prévus par la législation sur les Sociétés commerciales ont été tenus à votre disposition dans les délais et conditions impartis par la loi et les statuts.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

I - le chiffre d'affaires, les produits, les charges :

Le chiffre d'affaires ressort à	162937 €.
Les subventions d'exploitations reçues s'élèvent à	0 €
Les produits d'exploitation s'établissent à	158894€.
Les charges d'exploitation s'élèvent à	112692€.
Les charges exceptionnelles s'élèvent à	978€.
Les impôts sur les bénéfices s'élèvent à	1356€.
Laissant apparaître un bénéfice net de	6709€.

II - Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

Achats de matières	2514 €.
Autres achats et charges externes	112692 €.
Impôts et Taxes	€.
Rémunération du personnel	31327 €.
Charges sociales	7362 €.

Les dotations aux amortissements ont été pratiquées comme suit :

- Dotations aux amortissements 0 €.

APPROBATION DES COMPTES
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, approuve les propositions de la Présidence et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net de 9043 €, décide de l'affecter au report à nouveau.

MENTION DES DIVIDENDES VERSEES AU TITRE
DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Nous vous rappelons, en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

APPROBATION DES REMERATION DES GERANTS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve que le président **IBRAHIM ABDEL HAKIM ALI** a perçu une rémunération de 12362.9 €.

MONTANT DES DEPENSES ET CHARGES
NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que la Société a supporté 978 € de charges non déductibles correspondant à des amendes et pénalités non déductibles visées à l'article 39-4 dudit Code.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Par ailleurs, il n'a pas été constaté, au cours de l'exercice, de frais de recherche et de développement.

Après avoir pris connaissance des documents qui vous ont été communiqués et avoir entendu nos explications, nous espérons que vous voudrez bien les approuver et nous donner quitus entier et sans réserve.

La Présidence

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a 'Q' and a horizontal line extending to the right.

SASU « HM BATIMENT »
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de : 4 000€

Siège social : 32, RUE DE PARADIS

Bureau 118-P

75010 PARIS

RCS Paris 850 135 989

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 Juin 2023

L'an deux mille vingt trois
Le 23 juin à dix heures.

Les Associés de la Société « **HM BATIMENT** »
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 4000 €, se sont réunis au Siège Social
sur convocation de la Présidence.

EST PRESENT:

- Monsieur IBRAHIM ABDEL HAKIM ALI

Propriétaire de

Quatre milles actions sociales, ci

4000 parts

Soit au total

4000 actions

Composant la totalité du Capital Social.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur IBRAHIM ABDEL HAKIM ALI**,
Gérant.

Monsieur le Président déclare que la totalité du Capital Social étant présente,
l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le rapport de gestion établi par la Présidence sur la marche de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2022.
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Puis, Monsieur le Président rappelle que tous ces documents ont été tenus à la disposition des Associés avec tous les renseignements exigés par la loi, au Siège Social, pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022, quitus au Président.
- Approbation des comptes, affectation des résultats.
- Approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.
- Pouvoirs.

Puis, Monsieur le Président donne lecture du rapport de gestion établi par la Présidence sur les affaires sociales de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Monsieur le Président déclare enfin la discussion ouverte.

Diverses observations sont alors échangées.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve :

- Le rapport de gestion.
- L'inventaire.
- Les comptes annuels à savoir : le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus à de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve les propositions de la Présidence et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net de 9043 €, décide de l'affecter au report à nouveau.

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidence sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour l'accomplissement de toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à douze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les Associés.

Monsieur IBRAHIM ABDEL HAKIM



SASU « HM BATIMENT »

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de : 4 000€

Siège social : 32, RUE DE PARADIS

Bureau 118-P

75010 PARIS

RCS Paris 850 135 989

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23Juin 2023

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve :

- Le rapport de gestion.
- L'inventaire.
- Les comptes annuels à savoir : le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus à **Monsieur IBRAHIM ABDEL HAKIM ALI** de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve les propositions de la Présidence et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net de 9043 €, décide de l'affecter au report à nouveau.

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidence sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour l'accomplissement de toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SASU « HM BATIMENT »
Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle

Au capital de : 4 000€

Siège social : 32, RUE DE PARADIS

Bureau 118-P

75010 PARIS

RCS Paris 850 135 989

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
SUR LES CONVENTIONS
WISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE
PRESENTE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 Juin 2023

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de Commerce, nous devons vous présenter notre rapport sur :

- Les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et l'un des présidents ou associés.
- Les conventions passées par une Société dont un associé indéfiniment responsable, président, administrateur, directeur général, membre du directoire ou membre du conseil de surveillance est simultanément président ou associé de notre Société.

Nous vous informons qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice.

Nous restons toutefois à votre disposition pour vous donner toutes les explications que vous souhaiteriez.

La Présidence

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by 'A' and 'S'.

SASU « HM BATIMENT »
Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle

Au capital de : 4 000€

Siège social : 32, RUE DE PARADIS

Bureau 118-P

75010 PARIS

RCS Paris 850 135 989

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 Juin 2023

Concernant la résolution d'affectation du résultat votée
De l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve les propositions de la Présidence et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net de 9043€, décide de l'affecter au report à nouveau.

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Présidence



Désignation de l'entreprise <u>HM BATIMENT</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Adresse de l'entreprise <u>32 RUE DE PARADIS 75010 PARIS</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>5</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>9</td><td>8</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>6</td></tr></table>										8	5	0	1	3	5	9	8	9	0	0	2	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
8	5	0	1	3	5	9	8	9	0	0	2	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
Durée de l'exercice en nombre de mois *				<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *				<u>1</u> <u>2</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
<table><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2">Exercice N clos le</td></tr><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2"><u>13</u> <u>11</u> <u>21</u> <u>20</u> <u>22</u></td></tr></table>																						Exercice N clos le												<u>13</u> <u>11</u> <u>21</u> <u>20</u> <u>22</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
										Exercice N clos le																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
										<u>13</u> <u>11</u> <u>21</u> <u>20</u> <u>22</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
<table><tr><th colspan="4">ACTIF</th><th colspan="2">Brut 1</th><th colspan="2">Amortissements-Provisions 2</th><th colspan="2">Net 3</th></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISE</td><td rowspan="2">Immobilisations incorporelles</td><td colspan="2">Fonds commercial *</td><td>010</td><td></td><td>012</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres *</td><td>014</td><td></td><td>016</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td></td><td>030</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td>425</td><td>042</td><td></td><td>425</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I (5)</td><td>044</td><td>425</td><td>048</td><td></td><td>425</td><td></td></tr><tr><td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td colspan="2">Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td></td><td>052</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Marchandises *</td><td>060</td><td></td><td>062</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td></td><td>066</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td colspan="2">Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td>80 715</td><td>070</td><td></td><td>80 715</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres * (3)</td><td>072</td><td>13 309</td><td>074</td><td></td><td>13 309</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td></td><td>082</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td></td><td>086</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td></td><td>094</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total II</td><td>096</td><td>94 024</td><td>098</td><td></td><td>94 024</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I+II)</td><td>110</td><td>94 449</td><td>112</td><td></td><td>94 449</td><td></td></tr><tr><td colspan="12"><table><tr><th colspan="8">PASSIF</th><th colspan="2">Exercice N 1</th><th colspan="2">NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="8">Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td></td><td>4 000</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Réserve légale</td><td>126</td><td></td><td>400</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *</td><td>131</td><td></td><td>)</td><td>132</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Report à nouveau</td><td>134</td><td></td><td>25 636</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td></td><td>6 709</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Subventions d'investissement</td><td>137</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Total I</td><td>142</td><td></td><td>36 745</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="6">DETTES (4)</td><td colspan="8">Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td><td>3 259</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td></td><td>43 959</td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :</td><td>169</td><td></td><td>127</td><td>)</td><td>172</td><td>10 486</td></tr><tr><td colspan="8">Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Total III</td><td>176</td><td></td><td>57 704</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td></td><td>94 449</td><td></td></tr><tr><td rowspan="3">RENVOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td></td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td>5 100</td><td>(5)</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td></tr></table></td></tr><tr><td colspan="12">* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD</td></tr></table>												ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012				Autres *		014		016				Immobilisations corporelles *		028		030				Immobilisations financières * (1)		040	425	042		425		Total I (5)		044	425	048		425		ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052				Marchandises *		060		062				Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	80 715	070		80 715		Autres * (3)		072	13 309	074		13 309		Valeurs mobilières de placement		080		082				Disponibilités		084		086				Charges constatées d'avance *		092		094				Total II		096	94 024	098		94 024		Total général (I+II)		110	94 449	112		94 449		<table><tr><th colspan="8">PASSIF</th><th colspan="2">Exercice N 1</th><th colspan="2">NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="8">Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td></td><td>4 000</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Réserve légale</td><td>126</td><td></td><td>400</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *</td><td>131</td><td></td><td>)</td><td>132</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Report à nouveau</td><td>134</td><td></td><td>25 636</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td></td><td>6 709</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Subventions d'investissement</td><td>137</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Total I</td><td>142</td><td></td><td>36 745</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="6">DETTES (4)</td><td colspan="8">Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td><td>3 259</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td></td><td>43 959</td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :</td><td>169</td><td></td><td>127</td><td>)</td><td>172</td><td>10 486</td></tr><tr><td colspan="8">Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Total III</td><td>176</td><td></td><td>57 704</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td></td><td>94 449</td><td></td></tr><tr><td rowspan="3">RENVOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td></td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td>5 100</td><td>(5)</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td></tr></table>												PASSIF								Exercice N 1		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120		4 000		Écarts de réévaluation								124				Réserve légale								126		400		Réserves réglementées *								130				Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *						131		)	132		Report à nouveau								134		25 636		Résultat de l'exercice								136		6 709		Subventions d'investissement								137				Provisions réglementées								140				Total I								142		36 745		Provisions pour risques et charges								Total II	154				DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156		3 259		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164				Fournisseurs et comptes rattachés *								166		43 959		Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :						169		127	)	172	10 486	Produits constatés d'avance								174				Total III								176		57 704		Total général (I + II + III)								180		94 449		RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	5 100	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD											
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
		Autres *		014		016																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	Immobilisations corporelles *		028		030																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Immobilisations financières * (1)		040	425	042		425																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Total I (5)		044	425	048		425																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
		Marchandises *		060		062																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	80 715	070		80 715																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
		Autres * (3)		072	13 309	074		13 309																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Disponibilités		084		086																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Charges constatées d'avance *		092		094																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Total II		096	94 024	098		94 024																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Total général (I+II)		110	94 449	112		94 449																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
<table><tr><th colspan="8">PASSIF</th><th colspan="2">Exercice N 1</th><th colspan="2">NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="8">Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td></td><td>4 000</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Réserve légale</td><td>126</td><td></td><td>400</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *</td><td>131</td><td></td><td>)</td><td>132</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Report à nouveau</td><td>134</td><td></td><td>25 636</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td></td><td>6 709</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Subventions d'investissement</td><td>137</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Total I</td><td>142</td><td></td><td>36 745</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="6">DETTES (4)</td><td colspan="8">Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td><td>3 259</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td></td><td>43 959</td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :</td><td>169</td><td></td><td>127</td><td>)</td><td>172</td><td>10 486</td></tr><tr><td colspan="8">Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Total III</td><td>176</td><td></td><td>57 704</td><td></td></tr><tr><td colspan="8">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td></td><td>94 449</td><td></td></tr><tr><td rowspan="3">RENVOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td></td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td>5 100</td><td>(5)</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td></tr></table>												PASSIF								Exercice N 1		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120		4 000		Écarts de réévaluation								124				Réserve légale								126		400		Réserves réglementées *								130				Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *						131		)	132		Report à nouveau								134		25 636		Résultat de l'exercice								136		6 709		Subventions d'investissement								137				Provisions réglementées								140				Total I								142		36 745		Provisions pour risques et charges								Total II	154				DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156		3 259		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164				Fournisseurs et comptes rattachés *								166		43 959		Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :						169		127	)	172	10 486	Produits constatés d'avance								174				Total III								176		57 704		Total général (I + II + III)								180		94 449		RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	5 100	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																
PASSIF								Exercice N 1		NET																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120		4 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Écarts de réévaluation								124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Réserve légale								126		400																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Réserves réglementées *								130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *						131		)	132																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Report à nouveau								134		25 636																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Résultat de l'exercice								136		6 709																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Subventions d'investissement								137																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Provisions réglementées								140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Total I								142		36 745																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Provisions pour risques et charges								Total II	154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156		3 259																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166		43 959																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :						169		127	)	172	10 486																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
	Produits constatés d'avance								174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Total III								176		57 704																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Total général (I + II + III)								180		94 449																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	5 100	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise HM BATIMENT

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
			Services *		217	218
			Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production			162 937
	Production stockée *				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	162 937
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	2 514
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * :	{		dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :	242	112 692
	Impôts, taxes et versements assimilés	{		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	244
	Rémunérations du personnel *				250	31 327
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	7 362
	Dotations aux amortissements *				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	{		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260	262
	Total des charges d'exploitation (II)					264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	9 043
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	{		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347	300	978
	{		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	1 356
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	6 709
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	6 709	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 356	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	978
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	{		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991				
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350
	Droit divers					
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	9 043
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2023

HM BATIMENT

Extension

[illegible]

AGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : HM BATIMENT								Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
	Dotations			Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres immobilisations incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765						
TOTAL	770		775						
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
2									
3									
4									
5									
6									
7									
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD									780
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis						
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter						
Déficits imputés			983						
Déficits reportables			984						
Déficits de l'exercice			960						
Total des déficits restant à reporter			970						
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin					325				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326				
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:HM. BATIMENT.....										Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ..01/01/2022.. et clos le:31/12/2022								Données en nombre de mois		1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :										376	
Dont apprentis										657	
Dont handicapés										651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE											
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108	162 937
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105	
TOTAL 1										106	162 937
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143	
Subventions d'exploitation reçues										113	
Variation positive des stocks										111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153	
TOTAL 2										144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats										121	6 611
Variation négative des stocks										145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125	102 650
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146	5 944
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150	
TOTAL 3										152	115 205
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										137	47 732
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).										117	47 732
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)										022	
Effectifs au sens de la CVAE *										023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026	
Période de référence										024	/ /
Date de cessation										/ /	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.											

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122022

SIREN

8 5 0 1 3 5 9 8 9

Dénomination de l'entreprise

HM BATIMENT

Adresse (voie)

32 RUE DE PARADIS

Code postal

75010

Ville

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122022

SIREN

8 5 0 1 3 5 9 8 9

Dénomination de l'entreprise

HM BATIMENT

Adresse (voie)

32 RUE DE PARADIS

Code postal

75010

Ville

PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	X
--------------------	----------	------------	----------	-------------------------------	---

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
88 BATTIMENT RUE DE PARADIS 75010 PARIS SIRET 8 5 0 1 3 5 9 8 9 0 0 0 2 6	M61:hmbatiment2019@gmail.com
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées Travaux de peinture et vitrerie	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)		
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	9 043	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2. Plus-values		
PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0%	
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)	
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom/Adresse N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom/Adresse N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
CGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date: 02052023 Lieu: PARIS	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire: PRESSIENT IBRAHIM HAKIM	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature :	
prestataire :			

M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice		

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2022 ou exercice

Désignation de l'entreprise HM BATIMENT

du _____

Adresse 32 RUE DE PARADIS 75010 PARIS

au _____

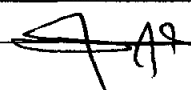
A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	AZEROUAL NOUR-EDDINE DECORATEUR-PEINTRE				14 PLACE SAINT LUIS 28000 CHARTRE			
2	IBRAHIM ABDEL HAKIM ALI PEINTRE				25 RUE DE BRETAGNE 28000 CHARTRES			
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	15 964			15 964				15 964
2	12 363			12 363				12 363
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	28 327			28 327				28 327

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		560
Total		560

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2022 . . . (total col.9 + total col.10) 10	28 887	- de l'exercice . 2022 . . 10	8 561
- de l'exercice précédent 10	29 686	- de l'exercice précédent 10	15 405
Nom et qualité du signataire		À PARIS  , le 02052023	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant.

